



# RÈGLEMENT DE L'OFFRE « CARTE CARBURANT OFFERTE »

## Article 1 – Société organisatrice

La société le camping Les Madières situé au Vau Madec à PORDIC (22), immatriculée sous le numéro 891 720 591 00017 (ci-après « le Camping Les Madières »), met en place une offre promotionnelle intitulée « Carte carburant offerte ».

---

## Article 2 – Objet de l'offre

L'offre consiste en la remise d'une carte carburant d'une valeur faciale de 25 € valable dans les stations-service du réseau TotalEnergies, pour toute réservation éligible effectuée directement sur le site internet officiel du Camping.

---

## Article 3 – Conditions d'éligibilité

Pour bénéficier de l'offre, les conditions suivantes doivent être remplies :

- La réservation doit être effectuée **exclusivement en direct** sur le site internet officiel du Camping (à l'exclusion de toute plateforme tierce ou intermédiaire).
  - Le séjour réservé doit être d'une durée **minimum de 5 nuits consécutives**.
  - L'offre est valable uniquement pour les réservations portant sur des hébergements ou emplacements standards, à l'exclusion des **emplacements randonneurs**.
  - Une seule carte carburant est attribuée **par réservation et par client**.
  - L'offre est réservée aux personnes physiques majeures.
- 

## Article 4 – Modalités d'attribution

La carte carburant est remise au client :

- soit lors de son arrivée au Camping,
- soit lors de son départ, selon l'organisation définie par le Camping.

La carte ne sera remise qu'à condition que :

- le séjour ait été intégralement payé,
- le client ait effectivement séjourné la durée minimale requise.

En cas d'annulation, de modification du séjour (réduction en dessous de 5 nuits) ou de non-présentation (« no-show »), l'offre est automatiquement annulée.

---

## **Article 5 – Conditions d'utilisation de la carte carburant**

La carte carburant est soumise aux conditions d'utilisation définies par le réseau TotalEnergies.

Le Camping ne pourra être tenu responsable en cas de :

- perte, vol ou détérioration de la carte,
- mauvaise utilisation de la carte,
- refus d'acceptation dans une station-service du réseau.

La carte n'est ni échangeable, ni remboursable, ni convertible en espèces.

---

## **Article 6 – Durée de validité de l'offre**

L'offre est valable pour toute réservation effectuée entre le 8 mai 2026 et le 03 juillet 2026, pour des séjours réalisés durant la période d'ouverture du Camping.

Le Camping se réserve le droit de modifier, suspendre ou supprimer l'offre à tout moment, sans préavis, notamment en cas de force majeure ou d'événement indépendant de sa volonté.

---

## **Article 7 – Non-cumul**

L'offre « Carte carburant offerte » n'est pas cumulable avec d'autres offres promotionnelles en cours, sauf mention contraire expresse.

---

## **Article 8 – Responsabilité**

Le Camping ne saurait être tenu responsable de tout dommage direct ou indirect lié à l'utilisation de la carte carburant.

---

## **Article 9 – Acceptation du règlement**

La participation à l'offre implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

---

## **Article 10 – Droit applicable et litiges**

En cas de litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution du présent règlement, et après tentative de résolution amiable, les tribunaux compétents seront ceux désignés selon les règles du Code de procédure civile. Le consommateur peut saisir, soit l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu de ce code, soit la juridiction du lieu où il demeurerait au moment de la conclusion du contrat ou de la survenance du fait dommageable.

---

## **Article 11 – Données personnelles**

Les informations collectées dans le cadre des réservations sont traitées conformément à la réglementation en vigueur, notamment le Règlement général sur la protection des données.

Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données le concernant, qu'il peut exercer en contactant le Camping à l'adresse suivante : [accueil@campinglesmadieres.com](mailto:accueil@campinglesmadieres.com).